

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Présente depuis 2001 avec trois élus qui ont pratiqué une opposition vigilante et constructive, la liste "Sainte Adresse Pour Tous" sollicite à nouveau vos suffrages.

Ce que nous proposons :

- Sainte Adresse, une commune vivante, malgré le vieillissement et la baisse de la population supposant des choix d'urbanisation raisonnables: en rendant l'accès au locatif abordable pour éviter la fermeture de classes et conserver des commerces de proximité.
- Un environnement préservé, mis en valeur par des aménagements du plateau qui sera permis par le départ de l'ENMM, occasion d'affirmer une vocation touristique nouvelle.
- Répondre aux défis climatiques en intégrant les économies d'énergie dans les investissements de la commune, répondre aux nuisances environnementales dues au trafic de transit en favorisant les transports collectifs.
- Soutenir les associations culturelles et sportives dans leur action vers la jeunesse.
- Revenir à une police de proximité(ou de quartier) au niveau de l'Agglomération pour assurer la tranquillité des habitants.
- Assurer la solidarité communale, sans oublier les populations voisines moins favorisées.
- Assurer un égal entretien des quartiers : propreté, enfouissement des lignes.
- Garantir l'autonomie de Sainte Adresse dans la CODAH, et combattre les nuisances causées par ses choix (urbanisation Nord Le Havre et circulation de transit).
- Maintenir une fiscalité stable ET solidaire.

Notre équipe : des Dionysiens de l'association créée en 2001 dans la continuité de leurs réflexions constructives.

Limiter la baisse de la population, rajeunir la ville .

Engager un programme de locatif public et privé, à l'exemple récent du plateau de La Hève, sur le foncier qui se libérera, pour stopper l'exode des jeunes Dionysiens, en accueillir d'autres maintenir ainsi les effectifs scolaires et favoriser le logement adapté au grand âge.

Maintenir le commerce local, en exerçant un droit de préemption sur les enseignes en cessation d'activité.

Protéger l'environnement, respecter le cadre de vie.

Conserver les zones naturelles classées. Préserver les hautes falaises, de la table d'orientation au phare en conservant le cadre naturel.

Etudier la faisabilité d'une liaison pédestre à flanc de falaise entre la place Maréchal Joffre et la promenade du bord de mer, équiper le square Lennier, le bois Marande d'un itinéraire ludique et sportif utilisable par les scolaires et le centre aéré; flécher plusieurs parcours de découverte du patrimoine.

Nous nous opposons résolument à la construction des deux centrales à charbon supplémentaires génératrices de l'effet de serre et du dérèglement climatique.

Transit, voirie, équipement .

Réduire le trafic de transit, obtenir de la CODAH, la mise en œuvre d'une ligne à cadencement rapide du parking de délestage au terminus du tramway.

Inciter à utiliser les transports collectifs par des tarifs préférentiels pour les lycéens, les Dionysiens en difficulté, les étudiants, en dessous des abonnements CODAH.

Améliorer la voirie : aménager les trottoirs pour faciliter l'accès aux bus surbaissés; organiser un suivi de l'entretien et de la propreté de tous les quartiers; enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Equiper l'ouest du Havre, dont Sainte Adresse : promouvoir auprès de la CODAH la construction d'une piscine.

Favoriser le développement durable .

Equiper les bâtiments communaux de dispositifs permettant les économies d'énergie dans les projets d'urbanisation publique impose un cahier des charges exigeant, pour limiter les charges locatives ultérieures.

Promouvoir les bilans énergétiques, mesurer ponctuellement les niveaux de pollution environnementale et sonore liés au trafic automobile (transit), respecter la charte du bruit.

Vie associative, jeunesse .

Accompagner toutes les associations, en particulier les clubs sportifs qui accueillent des jeunes.

Rechercher les conditions d'utilisation de la salle Sarah Bernhardt avec des spectacles accessibles à tous.

Pérenniser le festival de jazz.

Profiter de la restructuration de l'ENMM pour proposer de nouveaux locaux aux associations.

Mettre en place un accueil péri et post scolaire à "Sans Détour" pour favoriser l'attractivité du groupe scolaire et répondre aux besoins des parents.

Sécurité .

Des personnes et des biens : retour de la police de proximité à l'échelle de la ville du Havre et des villes voisines. Routière : voirie transit.

Tourisme.

Poursuivre l'aménagement du front de mer et des épis avec le concours du Conseil Général.

Valoriser la spécificité du site naturel des falaises hautes, ensemble ENMM, et parcours de la table d'orientation au phare vers le sentier du littoral.

Protéger le patrimoine, en proposant l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques les bâtiments centraux de l'ENMM, y étudier l'installation d'équipements touristiques, culturels, associatifs, artistiques, y domicilier le Centre d'Interprétation de la Lumière de l'Estuaire (le CILES).

Pour renforcer l'image touristique de la ville, nous proposons l'appellation de "Sainte Adresse sur Mer".

Solidarité et intergénérationnel .

Participation volontaire au Fonds de Solidarité Logement pour aider les familles en situation de précarité dans les communes voisines, (6000 € l'an)

Etudier les mesures d'accompagnement du grand âge (transport à la demande, permanence téléphonique)

Relations avec la CODAH, le Département , la Région.

Maintenir l'autonomie de Sainte Adresse et combattre les projets influant négativement sur la vie locale

Maintenir avec le Département et la Région des relations partenariales à la hauteur de leurs concours non négligeables.

Fiscalité.

Maintenir une fiscalité stable ET équitable